

DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC

Code HEDIS : 527848

BIOCIDE TP 2 : type de préparation :
prêt à l'emploi, à effet curatif



USAGES ET PROPRIÉTÉS :

DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC détartre, nettoie et désinfecte les cuvettes de WC. Sa mousse super active agit rapidement sur le calcaire, le tartre, la rouille et d'autres dépôts. Il restitue l'éclat d'origine de l'émail et est sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'emploi.

DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC est conforme à la norme bactéricide EN 1276 à 20°C, en conditions de saleté, à l'état pur, pour un temps de contact de 5 minutes.
La quantité de produit par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m²

MODE D'EMPLOI :

Pour ouvrir, appuyer sur les deux parties lisses du bouchon de sécurité et tourner. Projeter le produit sur les parois, le rebord intérieur et le fond de la cuvette. Laisser agir 5 à 10 minutes. Brosser puis tirer la chasse d'eau. Rincer la balayette à l'eau.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect	Densité à 20°C	pH à l'état pur	Couleur	Volume	Poids Colis (kg)	UC/Colis	Colis/Palette
liquide	1,030 ± 0,005	< 1	rose	750 ml	5,42	Carton 6 x 750ml	130



Cible

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

Stockage : stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.



DESTY DÉTARTRANT RÉNOVATEUR WC

Code HEDIS : 527848



BIOCIDE TP 2 : type de pr  paration :
pr  t    l'emploi,    effet curatif



INGR  DIENTS :

- Acides min  raux (chlorhydrique et phosphorique)
- Tensio actif cationique : substance active biocide :
Compos  s de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 dim  thyles, chlorures (ADBAC/BKC) (CAS 68424-85-1) : 0,035% (m/m)
- Tensio actif non ionique
- Colorant

PR  CAUTIONS D'EMPLOI :

- Utiliser ce biocide avec pr  caution. Avant toute utilisation, lisez l'  tiquette et les informations concernant le produit.
- Fermer l'emballage apr  s utilisation.
- En cas de contact avec des surfaces autres que l'  mail, rincer    l'eau tout de suite abondamment.
- Ne pas utiliser sur des surfaces chrom  es et des surfaces   maill  es ab  m  es.
- Ne pas m  langer    d'autres produits.
- Reproduire l'  tiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit   tre   limin   en tant que d  chet dangereux sous l'entier responsabilit   du d  tenteur de ce d  chet. Ne pas rejeter les r  sidus dans les   gouts et les cours d'eau.
- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter imm  diatement un m  decin et lui montrer l'emballage ou l'  tiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche
- Respecter les pr  cautions de l'  tiquetage r  glementaire.

  TIQUETAGE R  GLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Donn  es de S  curit  

Selon le r  glement CE 1272/2008 et ses modifications (  tiquetage dit CLP)

Pas   tiquetage

Etiquetage : **SGH05 ; H290 ; H314**

Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les pr  cautions d'emploi.

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Donn  es de S  curit  

Non Soumis

Soumis

CODE DOUANIER

3808.94.10.00

FT527848-080824

HEDIS - 136, rue Victor Hugo - 92300 LEVALLOIS-PERRET

01 42 70 54 55

contact@groupe-hedis.com

www.groupe-hedis.com